L'opinion de presque toutes les personnes que nous interrogeons est que les dépêches de source étrangère annonçant la saisie des papiers d'Arton sont fabriquées à Paris et au ministère même : que ces papiers sont depuis assez longtemps entre les mains du cabinet, et que ce dernier sentant, malgré ses efforts, l'impossibilité d'empêcher comme il le désirait les divulgations redoutées fait une manœuvre pour en réduire l'effet.

On assure que les papiers en question ne donneraient pas la liste des 104, mais des renseignements assez intéressants.

Enfin, on a vivement remarqué le ton provoquant et assuré qu'ont pris MM. Floquet et Clémenceau lorsque M. Millevoye a déposé la demande d'interpellation dont nous avons parlé hier. Il nous a dit à cet égard :

— La publication si opportune des papiers Arton semble être plus qu'une manœuvre parlementaire et laisse prévoir une manœuvre judiciaire. N'aurait-on pas l'intention par exemple d'arguer de cette découverte et des renseignements qu'on y peut puiser pour demander un supplément d'instruction et conséquemment le renvoi du procès à une date ultérieure? »

Aucune importance

Paris, 6 mars. — Des derniers renseignements que nous recueillons il résulte que les papiers d'Arton, dont on fait grand bruit, ne présentent aucun intérêt et n'ont aucune importance. On aurait donc fait de la mise en scène !

Le procès en corruption. – Les témoins

Voici la liste des témoins cités par les parties civiles, que représenteront aux débats Me Boulay, de Las Cases, de Saint-Auban et Lagasse.

MM. de Freycinet, Floquet, Clémenceau, Andrieux, Chantagrel, Dupuy, sénateurs, Ratenu, garçon de bureau, Cottu et Monchicourt.

Jusqu'ici, les accusés n'ont pas reçu notification de la liste des témoins à charge; ils la recevront ce soir.

Paris, 6 mars. — M. Pilet Desjardins, président des assises a annoncé aux défenseurs qu'il ne prolongerait pas les audiences au procès de corruption, au delà de cinq heures, et que les débats seraient très vraisemblablement interrompus dimanche.

A la question qui lui a été posée sur le point de savoir si pendant la durée des débats, ceux des accusés qui ne sont pas détenus seraient laissés en liberté provisoire, M. Pilet-Desjardins a répondu qu'il n'avait été pris encore aucune résolution; la question sera tranchée seulement après la première audience.

Paris, 6 mars, 6 heures. — Le parquet s'est enfin décidé à faire notifier ce soir aux accusés de l'affaire de corruption de fonctionnaires l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises.

Voici la liste des 11 témoins à charge qui seront entendus aux débats du procès : MM. Flory, expert; Thierrée, Robert, employé de la banque Thierrée; Antony, banquier; Eugène Propper, banquier; Monchicourt, liquidateur du Panama; Rondeleux, ancien député; Salis, Jacques, député, Félix Faure, député; Chantagrel, ancien député; Rateau, garçon de bureau; Bustert, garçon de recettes.

Paris, 6 mars. — La *Libre Parole* dit que la police se livre à une enquête intime au domicile de chacun des jurés du procès en corruption.

M. Sans-Leroy a fait citer quatre témoins, MM. Maret, Courtois, Saint-Martin et Horteur.

M. Antonin Proust a fait citer le directeur et le sous-directeur de la banque franco-égyptienne et un groupe d'habitants de Niort.

Les témoins cités à la requête de M. de Lesseps sont MM. Floquet, Clémenceau, Freycinet, Thiébaut et Charles Roux, député de Marseille.

M. Ranc dont le nom a été souvent prononcé n'a pas encore reçu de citation.

Paris, 6 mars. — Le *Gaulois* annonce que M. Potier, conseiller à la Cour de Paris, l'un des assesseurs désignés par M. Pilet Desjardins dans l'affaire de corruption se récuserait en raison de ses relations avec M. de Reinach et sa famille.

L'opinion de M. Andrieux

Paris, 6 mars.— M. Andrieux, que nous avons vu ce soir à propos de la découverte des papiers d'Arton, nous a dit qu'il avait vu en effet des lettres d'Arton écrites en caractères conventionnels. Il écrivait à l'aide d'un dictionnaire convenu.

» Une lettre qu'un de ses correspondants m'a montrée avait des mots empruntés à un vocabulaire secret,

» Je ne crois pas que le gouvernement se dérobe désormais, c'est à lui que doivent s'adresser les cris : les noms, les noms ! »

Arton en Italie

Venise, 6 mars. — La police suisse annonce qu'Arton serait depuis longtemps en Italie.

Nouvelles révélations

Paris, 6 mars. — La *Libre Parole* signale, parmi les pièces du dossier de corruption, d'innombrables lettres attestant les relations financières de beaucoup de députés opportunistes et radicaux avec M. de Reinach.

Il y est question de demandes d'argent, de services rendus, de renouvellement de billets,

De nombreux documents montrent Reinach plaidant auprès de Rouvier la cause financière de l'Italie et de la Triple-Alliance.

Il y a encore un dossier Cornélius Herz et un dossier Arton, jusqu'ici tenus secrets. Enfin, sur un talon de chèque touché par M. Simon, figure la mention : « Sur les 300,000 francs réservés. »

La *Libre Parole* dit encore que M. Charles de Lesseps a remis jadis à M. Monchicourt une enveloppe scellée *renfermant une liste de 161 noms. Il est probable que les* administrateurs du Panama ont conservé copie de cette liste très compromettante pour les amis du gouvernement.

M. Denayrousse

Paris, 6 mars. — Dans une interview que publiera la *Libre Parole*, M. Denayrousse déclare qu'après quelques jours de repos, il se jettera de nouveau dans la mêlée, et il laisse entendre qu'il lui reste encore à faire des révélations d'un haut intérêt.

M. Magnard et la loi sur la presse

Paris, 6 mars. — Dans le *Figaro* de demain, M. Magnard déplore le vote de la loi qui transfert à la police correctionnelle les délits d'outrage aux souverains étrangers ou d'injure aux ambassadeurs.

» M. Ribot, dit-il, a eu l'audace de déclarer qu'il ne pourrait pas gouverner sans cette loi imbécile, et la Chambre l'a pris au mot. Serait-ce là ce qu'on appelle l'esprit de gouvernement ? »

LES CHAMBRES de COMMERCE FRANÇAISES

A L'ÉTRANGER

La Chambre de commerce française à Charleroi

Nous croyons être réellement utile au commerce de notre pays en mettant en lumière les services incontestables que rend l'institution des Chambres de commerce françaises à l'étranger.

A ce titre nous reproduisons une lettre dans laquelle M. Valère Mabille, le dévoué président de la Chambre de commerce de Charleroi, expose très clairement ses moyens d'actions.

On sait que la Chambre de commerce française de Charleroi met fréquemment à la disposition de nos Chambres de commerce des échantillons des produits de tous genres de vente en Belgique.

Ce service, dit son président, avait été inscrit dès l'origine à notre programme.

Il se divise en trois parties distinctes ayant le même but : Faire apprécier et préférer les produits français qui se trouvent sur notre marché, en concurrence avec les produits étrangers similaires que la Belgique importe chez elle. Ces trois parties sont :

1° *L'exposition permanente de produits français à Charleroi;*

2° *Les envois en France d'échantillons étrangers importés en Belgique;*

3° *Renseignements sur échantillons de produits français déterminés;*

Nous avons d'abord installé au siège de notre Chambre un musée commercial français, où nous exposons et tenons à la disposition des intéressés les échantillons des produits que nos compatriotes désirent exporter en Belgique et qu'ils veulent bien nous confier. Cette exposition est gratuite pour tous les membres de notre Chambre.

Tous les renseignements relatifs aux prix, conditions de vente, etc., de ces articles, sont déposés au secrétariat qui les communique, sur demande justifiée, aux intéressés.

2° L'hospitalité que nous donne la Belgique nous fait un devoir de rejeter toute tentative de concurrence aux articles qu'elle produit elle-même. Mais notre Chambre réunit, autant que les ressources dont elle dispose le lui permettent, le plus grand nombre possible d'échantillons des produits étrangers qui viennent concurrencer ici nos produits similaires nationaux.

Par produits étrangers nous entendons par conséquent les produits autres que ceux d'origine Français ou Belge.

Nous avons institué à cet effet une commission spéciale dite « Commission d'exportation » qui s'occupe uniquement de ce genre de questions,

Dès qu'une collection est réunie par ses soins, tous les échantillons en sont étiquetés, numérotés suivant leur nature et la série à laquelle ils appartiennent.

La collection est aussitôt expédiée aux diverses Chambres de Commerce de France qu'elle peut intéresser.

Toute collection d'échantillons est accompagnée d'une feuille de renseignements indiquant la nature des échantillons, leur provenance, les dimensions usuelles, les qualités demandées, le chiffre approximatif de la consommation et de paiement, moyens et frais de transport, droits de douane etc., etc.

Ces collections sont envoyées par nos soins gratuitement à une première institution commerciale qui se charge de la transmettre à une autre, suivant les instructions que nous donnons.

Celle-ci les communique à son tour, après examen à une troisième et ainsi de suite. La durée de séjour d'une collection dans un centre donné est d'environ un mois. Nous demandons seulement à chaque institution commerciale de bien vouloir prendre à sa charge les frais de transport des collections d'une localité à la suivante. Les autres frais sont supportés par nous.

Nos collections circulent ainsi d'une ville à l'autre à travers toute la France et finalement nous reviennent à Charleroi.

Depuis quelque temps plusieurs institutions commerciales nous ont demandé de pouvoir conserver telle ou telle de nos collections. Nous avons accédé à leur demande, et, bien qu'elles nous coûtent souvent fort cher, nous leur avons fait le don gratuit de celles qui les intéressait spécialement.

3° Enfin, pour compléter l'œuvre que nous nous sommes imposée, notre Commission d'exportation s'est mise à la disposition des industriels français qui voudraient bien s'adresser à nous, pour leur procurer les renseignements nécessaires sur les objets de leur fabrication qu'ils désireraient tenter de vendre en Belgique.

Ces industriels n'ont qu'à nous adresser les échantillons de leurs produits, notre Commission d'exportation les examine avec le plus grand soin, et les leur retourne avec une note explicative sur les prix, *qualités, dispositions, etc., et même, s'il y a lieu, sur les* modifications à apporter à leur fabrication. Elle joint de plus aussi souvent que possible, à sa réponse et à l'appui de son dire, des échantillons de produits similaires étrangers concurrents, de manière à faciliter la comparaison.

Nous spécifions seulement que ces demandes doivent nous être transmises par l'intermédiaire de la Chambre de commerce de la région dans laquelle se trouve l'intéressé.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation de notre service de renseignements par échantillons.

NOUVELLES DU JOUR

L'escadre russe en France

Paris, 6 mars. — Le *Figaro* dit que la visite de l'escadre russe n'est que retardée, elle aurait lieu en août ou septembre au Havre. Le czarewitch et le grand-duc Alexis seraient à bord de la flotte russe.

Une manifestation socialiste à Bruxelles

Bruxelles, 6 mars. — Quatre à cinq cents socialistes ont fait ce soir une manifestation, précédés d'une musique, d'un drapeau rouge, et de plusieurs placards portant des inscriptions révolutionnaires. Ils ont parcouru les rues de Bruxelles en protestant contre la conscription militaire. La police n'a pas eu à intervenir.

Les manifestants se sont rendus à la Maison du Peuple.

Parmi les inscriptions, nous relevons : « Plus de conscriptions ! à bas la loi du sang ! 60 millions volés aux pauvres par le budget de la guerre ! à bas la patrie, vive la révolution sociale. »

La fin de la grève de Rive-de-Gier

Rive-de-Gier, 6 mars. — La rentrée des ouvriers métallurgistes a eu lieu ce matin sans incident.

Elle est complète aux Aciéries de la marine.

Dans les usines de M. Brunon et de MM. Marrel, les ouvriers grévistes se sont fait inscrire seulement, afin que les contremaîtres puissent organiser, à partir de demain, la reprise totale du travail, la mise en marche de ces usines nécessitant un certain délai pour préparation du travail.

Dans les trois usines Lacombe, Déflassieux et Arbel, où la grève continue parce que ces industriels ne veulent pas reprendre complètement leur ancien personnel, les ouvriers y travaillant aujourd'hui sont au nombre de 218.

Le nombre des ouvriers en grève est donc actuellement de 300 à peu près. On espère que ceux-ci reprendront le travail avant la fin de la semaine courante.

Le conseil municipal de Paris et les « sans travail » de Rive-de-Gier

Paris, 6 mars. — Le conseil municipal de Paris, conformément à la proposition de M. Vaillant, a alloué un secours de 10,000 francs aux ouvriers sans travail de Rive-de-Gier.

Une vive discussion dans les couloirs de la Chambre des communes

Londres, 6 mars. — Une scène très vive s'est produite ce soir dans les couloirs de la Chambre des communes, M. Redmond a été sur le point d'en venir aux mains avec le colonel Saundesson qui l'accusait d'avoir déclaré que M. Redmond avait stigmatisé son langage de « mensonge infâme » et il avait mis le colonel au défi de répéter ces paroles dans les couloirs de la Chambre.

Il y a eu échange de gros mots et on a été obligé de les séparer parce qu'ils allaient en venir aux coups de poing.

Les élections législatives en Espagne

Madrid, 6 mars. — Voici les dernières nouvelles parvenues de la province au sujet des élections :

A Almeria, la lutte électorale a été très vive. Un groupe ayant à sa tête une femme portant un drapeau républicain, a parcouru la ville en poussant des cris séditieux. Les sergents de ville ont dispersé les manifestants.

A Gracia, près Barcelone, des patrouilles de gendarmes à cheval et à pied parcourent la ville à cause de l'excitation provoquée par le succès du candidat républicain M. Calmeron.

A Oviedo, des irrégularités ont été commises dans les collèges électoraux et ont soulevé de nombreuses protestations.

A Nava del Rey, un carliste ayant crié : Vive Carlos! a été grièvement blessé par la foule.

A Medina, M. Gamazo, ministre des finances, est élu à une immense majorité,

A Séville, une bagarre s'est produite au local du scrutin; l'ordre a été immédiatement rétabli.

Deux candidats ministériels, un républicain, M. Castelar, un conservateur sont élus.

A Sarragosse, plusieurs électeurs ont été arrêtés pour avoir trafiqué de leur vote.

A Valence, 200 électeurs n'ayant pu voter parce que d'autres personnes s'étaient servies de leurs noms pour voter à leur place, ont violemment protesté. Une bagarre s'en est suivie. Les encriers et les urnes ont été jetés par les fenêtres.

Madrid, 6 mars. — M. Canovas del Castillo est élu dans la circonscription de Cieza Murcie).

Madrid, 6 mars. — Le préfet de Madrid, en présence du résultat des élections à Madrid, a donné sa démission.

Le ministre de l'intérieur rendra compte de cette décision au Conseil des ministres.

Le bruit court que le ministre de l'intérieur, le maire de Madrid et quelques gouverneurs de princes donneraient leur démission.

Les détails sur les élections des provinces manquent. Suivant les derniers renseignements, les républicains triomphent dans quelques chefs-lieux. On croit que le nombre de leurs représentants à la Chambre sera considérable.

Madrid, 6 mars. — Le *Torrero* croit que le nombre des députés républicains-révolutionnaires sera de 22. Les députés républicains élus simultanément à Madrid et dans les provinces, ont décidé d'opter pour la province, afin de livrer une nouvelle bataille à Madrid.

Madrid, 6 mars. — Le bruit de la démission du ministre de l'intérieur est démenti. La démission du préfet de Madrid n'a pas été acceptée.

Les résultats définitifs des élections, dans les provinces, ne sont pas encore connus. Il est probable que le total des républicains élus sera de 30 ; celui des conservateurs de 60; des carlistes et des cléricaux de 13, celui des autonomistes cubains de 9. Le reste de la Chambre sera composé de candidats ministériels.

Terrible ouragan à Tamatave

Zanzibar, 6 mars. — Un terrible ouragan qui a sévi sur Tamatave le 22 février a causé de grands dégâts. L'hôtel des douanes, l'entrepôt des messageries avec tout ce qu'ils renfermaient ont été enlevés par la mer. Le consulat britannique a beaucoup souffert, la banque orientale a été épargnée.

Le cuisinier de la brigantine allemande *Marguerite* a été noyé. La brigantine française *Alsino* s'est perdue; l'équipage a été sauvé. Plusieurs navires de cabotages ont disparu, quatre raffineries de sucres ont été détruites.

Un navire perdu à Sainte Marie de Madagascar

Paris, 6 mars. — Le ministre de la marine vient de recevoir de Zanzibar, une dépêche officielle annonçant que l'aviso *La Bourdonnais*, faisant partie de la division navale de l'océan indien, s'est perdu le 26 février à Sainte-Marie de Madagascar dans un cyclone. Il y a 23 victimes.

Le *La Bourdonnais*, lancé en 1877, était un navire en bois de 850 tonneaux, portant quatre canons de 14 centimètres. Il avait 118 hommes d'équipage, et était commandé par le capitaine de frégate Villaume. Il avait quitté Rochefort en novembre 1891. C'est, après l'aviso-transport *l'Oise* et le croiseur *Dayot*, le troisième bâtiment de notre marine de guerre qui se soit perdu sur les côtes de Madagascar depuis l'établissement de notre protectorat.

Troubles en Italie

Rome, 6 mars. — Un conflit s'est produit entre la foule et la force publique, à l'occasion d'une élection politique à Serra di Paleo, dans la province de Caltanisetta. Il y a eu deux morts, deux blessés et vingt arrestations.

Le commission des douanes au Sénat. — L'élection du président. — La réforme des boissons

La commission des douanes a élu pour président, en remplacement de M. Jules Ferry, démissionnaire, M. Loubet, ancien président du Conseil.

M. Loubet a été élu par 16 voix contre 4 à M. Challemel-Lacour, 1 à M. Wallon et 4 bulletins blancs.

Après avoir entendu le président du conseil et le ministre des finances, qui se sont prononcés contre la disjonction, la commission des finances s'est prononcée à l'unanimité pour la disjonction du projet de la réforme des boissons de loi de finances de 1893.

Tandis que la commission émettait ce vote, l'union démocratique, sous la présidence de M. Tolain, se prononçait également dans le même sens.

M. Ribot a reçu ce matin un certain nombre de membres du Parlement, parmi lesquels nous remarquons MM. Bigot, Jouffroy, d'Abbans, Villebois-Mareuil, Gamard, Hervieu, Roy de Loulay, Louis Ricard, le comte Lemercier, Beauquier, etc.

Ces messieurs ont fait valoir au président du conseil que si le Sénat demandait la disjonction de la réforme des boissons du budget de 1893, la Chambre, mieux éclairée, reviendrait sur ce qu'elle a fait, et accepterait la décision de la Chambre haute.

La délégation a surtout insisté pour que le gouvernement ne prenne pas position dans le débat qui va s'engager au *Luxembourg*.

M. Ribot s'est contenté de se tenir sur la plus grande réserve et n'a formulé aucune promesse.

Paris, 6 mars. — Tout en votant la disjonction de la réforme des boissons de la loi des finances du budget de 1893, la Commission des finances s'est engagée à la faire voter avant le budget de 1894.

Elle a ensuite accepté l'incorporation de la loi des patentes dans le budget de 1893 et a entendu les délégations des brasseurs. Acte a été pris de leurs observations.

Les parlementaires et la finance

Paris, 6 mars. — M. Maurice Faure va déposer une proposition de loi tendant à interdire aux membres du Sénat et de la Chambre, de faire partie de syndicats financiers, ou d'être intéressés dans des sociétés financières faisant appel au crédit public.

Obsèques de Mme Grévy

Paris, 6 mars. — Les obsèques de Mme Jules Grévy, veuve de l'ancien président de la République, ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre de Chaillot. Le deuil était conduit par MM. Wilson et Albert Grévy.

M. Carnot n'était pas représenté officiellement ; il y avait pourtant un grand nombre d'hommes politiques dans l'assistance. L'abbé Sabatier, vieil ami de la famille, a officié ; l'absoute a été donnée par M. le curé Ledin. Le corps sera dirigé demain sur Mont-sous-Vaudrey.

Bruit démenti de la mort de l'empereur d'Autriche

Paris, 6 mars. — Le bruit a couru, hier, aux courses d'Auteuil, de la mort de l'empereur d'Autriche.

Cette rumeur est démentie par les télégrammes suivants :

« De Genève, 5 mars, 6 h. 40 du soir. — On télégraphie de Territet : L'empereur d'Autriche est en excellente santé. Il a assisté ce matin à la messe à Montreux. Cette après-midi, il s'est promené sur la terrasse. Il vient de rentrer à l'hôtel à six heures. »

« De Vienne, 5 mars, 7 h. 50 soir. — Nous recevons en ce moment une dépêche de Territet annonçant que François-Joseph est en excellente santé.

» L'empereur a fait une promenade cette après-midi. Il vient de rentrer à l'hôtel à six heures. »

Mort du sultan du Zanzibar

Zanzibar, 6 mars. — Le sultan de Zanzibar, Seyeed Ali, est mort hier soir, à huit heures, des suites d'une hydropisie.

M. Rennel Rood, consul britannique intérimaire, a proclamé à sa place Hamed-Ben-Thwam, neveu du sultan.

Deux cent cinquante hommes de l'infanterie de marine anglaise ont été immédiatement débarqués et rangés devant le palais. Kalid-Berghash, fils du sultan, pénétra dans le palais par une porte dérobée et essaya de barrer toutes les portes, mais à la suite d'une sommation du consul d'Angleterre, M. Rennel-Rood, Berghash ouvrit les portes. Il fut alors reconduit sous escorte chez lui.

Les marins gardent toujours le palais. Les promptes mesures prises par les autorités ont fortement impressionné les indigènes.

TIRAGES FINANCIERS DU 6 MARS

Emprunt de la ville de Paris

Le numéro 579,532 gagne 100,000 fr.

Le numéro 673,688 gagne 50,000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs. : 319,450, 600,691, 474,922, 521,955.

Les numéros 204,270, 19,526, 602,976, 39,575 gagnent chacun 5,000.

CHOSES ET AUTRES

LES FAMEUX 104

Le *Figaro* s'amuse à ce qu'il appelle un travail d'occultisme sur le chiffre fatidique des 104.

Il prend le nom du président de la République, et attribue à chacune des lettres qui le composent la valeur qu'indique l'ordre alphabétique.

S	19
A	1
D	4
I	9
C	3
A	1
R	18
N	14
O	15
T	20
Total	104

Habent sua fata numeri !

C'est pur hasard ; mais ce pur est curieux.

⁂

On demandait à une veuve :

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans le cours de votre existence?

Elle répondit simplement :

— Mon mari !

⁂

Un brave agriculteur a chargé le notaire de son canton, qui faisait le voyage de Paris, de lui apporter des nouvelles de son gars, lequel a pris en octobre dernier ses premières inscriptions à la Faculté de droit.

— Eh bien! lui demande-t-il au retour; êtes-vous content du petit? Travaille-t-il ferme?

— Je crois bien! Il a déjà appris à conspuer, et il est de première force sur les mondines!

Le brave homme, ouvrant de grands yeux, avec une pointe d'orgueil attendri :

— C'est beau, la science !...

⁂

Le jeune Calino se fait initier aux mystères de la Bourse.

— Très drôles, les expressions du boursier; mais, par exemple : « fin courant», je ne comprends pas... Qu'est-ce qui court ?

— L'argent !...

⁂

Feuillets détachés d'album :

L'égoïsme est une sorte de vampire qui veut nourrir son existence de l'existence des autres.

L'INTROUVABLE ARTON

Il était brun de teint, ridé, paraissait vieux;
Mais usant du Congo, ce savon admirable,
Il a dû rajeunir, ses traits sont beaucoup mieux:
C'est bien sûr pour cela qu'il demeure introuvable.
34024d *Un reporter, au savonnier Victor Vaissier.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Patriotisme dans l'Art. — *Conférence de M. Marius Vachon à l'Ecole nationale des Arts Industriels.* — Un de nos confrères les plus distingués, critique d'art réputé, M. Marius Vachon, a donné, lundi soir, à l'Ecole nationale des Arts Industriels, devant un public bien peu nombreux, une fort intéressante conférence sur un sujet d'ailleurs bien captivant : le Patriotisme dans l'Art.

En débutant, le conférencier se félicite d'avoir été appelé à parler ce soir dans une ville aussi industrielle et aussi artistique que Roubaix. Il ne donnera pas à son sujet tous les développements qu'il comporte, cela lui demanderait deux ou trois conférences : il s'arrêtera seulement à deux points très spéciaux : pour les élèves des écoles et les artistes, il parlera de l'adoption des éléments d'inspiration et de composition pris exclusivement dans le fonds national français ; pour les commerçants, les industriels et le public, il s'occupera des moyens pratiques de développer les industries nationales françaises.

M. Vachon, *parmi les cent mille définitions de l'Art,* choisit celle-ci : c'est purement et simplement l'expression des sentiments et des sensations individuels, variant selon les pays et les mœurs. Partant de là, le conférencier veut avant tout chez l'artiste, l'individualité, la personnalité.

Rubens, Van Dyck, le Poussin vont en Italie, c'est vrai; ils s'y imprègnent des doctrines italiennes; mais, revenus chez eux, ils s'empressent de reprendre leur originalité. Au point de vue industriel, les artistes que les étrangers viennent chercher chez nous ne sauraient faire autrement que de revenir, au bout d'une année ou deux, se retremper en France et y retrouver leur originalité native. Il y a donc un air ambiant national, favorable à l'éclosion des talents personnels : de là, la nécessité pour l'artiste de vivre dans son milieu, et aussi, et ce point est essentiel, dans son temps.

Pourquoi ressusciter le passé ? Vit-on avec les morts, avec les siècles évanouis ? C'est comme si, dans notre vie moderne, l'on s'obstinait à parler une langue disparue. L'école romantique, qui avait tenté l'aventure, a disparu, alors que Millet, Rousseau et tant d'autres, qui ont carrément abordé l'étude de la nature, se sont élevés au premier rang. La vie actuelle est la plus puissante inspiratrice de l'art : les flamands et les hollandais ont créé des merveilles — classées dans les plus grandes manifestations du génie humain — avec les incidents de la vie quotidienne. Quand, à cela, l'artiste sait joindre l'idée patriotique, il fait véritablement une œuvre, et souvent un chef d'œuvre.

Soyons donc nationaux, personnels, de notre temps et de notre pays : l'histoire de l'Art, à toutes les époques, atteste que la vérité est là. Lorsque nous allons à Paris, nous n'admirons ni la Madeleine, pastiche grec, ni le Panthéon, cette affreux gâteau de Savoie, ni surtout le Palais-Bourbon : nous admirons Notre-Dame, cette « épopée faite avec des pierres », la Sainte-Chapelle, l'Hôtel-de-Ville, le Louvre, si français dans toutes ses parties, l'Arc de Triomphe de l'Etoile avec la Marseillaise de Rude.

Il ne faut donc pas aller chercher à l'étranger les éléments d'inspiration que nous avons chez nous, et des plus admirables et des plus complets. A nulle époque de l'histoire de l'art, les vrais maîtres français connus et inconnus, n'ont songé à aller chercher à l'étranger ni l'inspiration ni la méthode d'exécution de leurs merveilleux travaux — et le conférencier donne la preuve de cette thèse en traçant un rapide croquis de l'histoire l'Art national. Il cite, au cours de cette démonstration, et particulièrement au point de vue industriel, les artistes des Gobelins, sous Louis XIV, qui n'allaient pas puiser leurs conceptions dans la mythologie, mais qui s'inspiraient de la vie d'alors, de la vie française, l'histoire du Roi, les Chasses, la Maison royale, etc.

Après les « mascarades » de la première partie de ce siècle » — lisez : les romantiques — on en est arrivé, dit M. Vachon, à demander à la nature seule les éléments de l'art nouveau, non-seulement pour le paysage, mais aussi dans la décoration. Le dessin est une véritable écriture, ceci est aussi vrai dans le grand art que dans l'art industriel: comment l'artiste donnerait-il à ses dessins industriels la véritable écriture française s'il ne cherchait pas ses modèles dans l'élément français ? Il y a un intérêt économique à faire que toute œuvre décorative soit d'un caractère nettement français, et ne puisse pas être confondue avec le travail étranger.

Aujourd'hui, la concurrence industrielle et artistique se généralise par suite des progrès scientifiques, de la diffusion des connaissances, de la suppression des barrières naturelles : c'est ce qui explique que tous les pays d'Europe aient restauré, reconstitué leur art national propre, afin d'acquérir un réelle originalité. La France voudrait-elle rester en dehors de ce mouvement, elle qui a des caractères si particuliers de fantaisie et d'originalité?

La conclusion de cette première partie, pour la jeunesse des écoles, c'est qu'ils doivent rejeter dans leurs études, tout ce qui n'est pas l'art national ainsi que les défroques démodées du passé. En étudiant l'art français, en ne demandant qu'à la nature leurs éléments d'inspiration et de composition, ils rendront d'immenses services à nos industries, tout en faisant œuvre patriotique, féconde et originale.

Dans la seconde partie — beaucoup plus restreinte — de sa charmante causerie, M. Vachon examine les moyens pratiques et patriotiques de développer l'art industriel national. Après le producteur, le consommateur qui, lui aussi, en se parant lui-même et en parant sa demeure, à un rôle patriotique à remplir. L'art industriel, en effet, vise l'intérieur et l'extérieur de la vie moderne. L'extérieur, c'est-à-dire le costume; l'intérieur, c'est-à-dire l'ameublement — et, ici, le conférencier trace à grands traits le rôle de la femme dans l'arrangement de sa demeure.

En passant, il critique vertement le goût des fantaisies archéologiques, des salons Henri II, etc.; il combat le commerce du vieux neuf, « immoral autant qu'anti-social ». Et s'il dit cela, s'il recommande à ses auditeurs d'être de leur temps dans l'ameublement de leurs maisons, si ces idées sont développées dans les écoles, c'est toujours dans un but patriotique, pour maintenir la suprématie des idées françaises et s'opposer à l'influence et à la concurrence étrangères,

Pour terminer, le conférencier cite une parole topique du général Grant, l'ancien président des Etats-Unis. Après la guerre de 1870, dans une réception, ses familiers affectaient de dire que jamais la France ne parviendrait à payer la colossale somme de cinq milliards exigée par l'Allemand victorieux. Grant, interrogé sur ce point, se contenta de répondre : « Que les Français nous envoient quelques bateaux de soieries, de rubans et de fleurs, et ce sera nous, les américains, qui paierons les cinq milliards! » C'était un hommage au bon goût qui distingue les productions françaises, qui fait et qui fera, s'il est maintenu, la fortune de notre pays.

Avant la conférence, qui a été très applaudie, M. Julien Lagache, vice-président du Conseil supérieur de l'Ecole des Arts industriels, entouré de la plupart des membres du conseil, avait présenté M. Vachon à *son auditoire en termes des plus sympathiques et des* plus flatteurs.

Un quadruple baptême à l'église du Très-Saint-Rédempteur. — Une cérémonie assez rare a eu lieu, lundi après-midi, en l'église du Très-Saint-Rédempteur : M. le curé y a baptisé quatre enfants appartenant à une même famille, et âgés respectivement de 15, 10, 8 et 6 ans.

M. Constant Degrave, menuisier, habitant rue de Bavai, avait épousé, il y a une vingtaine d'années, une femme appartenant à la religion protestante. On sait que l'Eglise n'autorise les mariages mixtes qu'à la condition expresse que les enfants soient baptisés et élevés en catholiques. Cette condition fut observée pour le premier enfant qui naquit de l'union des époux Degrave, mais elle resta lettre morte en ce qui concerne les quatre qui suivirent.

Il y a quelque temps, Mme Degrave mourut. L'aînée des quatre enfants non baptisés, une fillette d'une quatorzaine d'années, fréquentait l'école des sœurs du Très-Saint-Rédempteur. M. le curé, dans le but de lui faire faire la première communion, pressentit M. Degrave, qui consentit à ce que la fillette fût préalablement baptisée ainsi que les trois autres enfants.

La cérémonie, qui a eu lieu lundi après-midi, avait provoqué certain émoi dans le quartier des rues de Bavai et du Tilleul, où bon nombre de maisons avaient pavoisé.

Le cortège se forma, rue de Bavai, au domicile de M. Degrave; il comprenait 24 personnes, M. A Berger, l'oncle des baptisés en tête, et s'est rendu à l'église dans une tenue et une correction parfaites, au milieu d'une foule sympathique. Chaque enfant, conduit par une personne, était suivi du parrain et de la marraine.

Un certain nombre de curieux avaient devancé l'arrivée du cortège au Très-Saint-Rédempteur; M. le curé, dans une allocution préalable, leur rappelle le respect qu'ils devaient à la sainteté du lieu où ils se trouvaient, et au caractère du sacrement qui allait être conféré aux quatre enfants : hâtons-nous d'ajouter que cette recommandation fut observée.

Les cérémonies des quatre baptêmes eurent ensuite lieu ; liturgiquement, elles n'ont pas différé des cérémonies ordinaires, aucun des enfants non baptisés n'ayant atteint l'âge requis pour que l'abjuration soit obligatoire.

Sous l'égide des quatre parrains et des quatre marraines, tous habitants du quartier, ils ont reçu les noms de Céline, Bertha, Jeanne et Constant.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un multiple baptême de ce genre a lieu au Très-Saint-Rédempteur — la paroisse comprenant un certain nombre de familles protestantes.

L'affaire Hindré. — Aujourd'hui, devant la Cour d'assises du Nord, ont lieu les débats de cette importante affaire.

Me Hattu est chargé, par M. Hindré, de sa défense. Dix à quinze témoins ont été cités à la requête du ministère public.

Les autorisations de bâtir. — Voici la liste des autorisations de bâtir accordées par la Mairie depuis le 1er janvier dernier :

MM. F. Frss, maison; A. Dazin, palissade; Jenart Beny, 2 maisons; A. Voreux, substitution ; Mme veuve Mazure, annexe; MM. A. Cocheteux, magasin ; A. Bourgeois, maison ; L. Olivier, magasin ; A. Wattrelos, 3 maisons ; A. Motte, mur ; A. Dazin, palissade ; L. Glorieux, salle de machines: A. Derliegher, maison; A. Vanstrasselle, 3 maisons; L. Deforest, maison; L. Lacroix, maison ; Léocadie Derache, maison Dazin, maison.

MM. Debonneville, 4 maisons ; Motte-Delescluze, mur ; P. Leroy, 2 maisons ; Lefebvre-Ducatteau, palissade ; L. Pollet, mur; E. Prouvost, grille; Landrieux frères, 3 maisons; P. Destombes, mur; P. Destombes, maison ; P. Verlinck, 6 maisons ; Marie Prouvost, haie; Ch. Vienne, 2 maisons ; Bayart et Vantroye, 4 maisons; A. Dazin, 2 maisons; L. Salembier, 3 maisons; P. Mesplomb, 1 maison: L. Dubar, 1 maison; Delescluse-Petit, 2 maisons.

L' « Union des Trompettes » au concours du Cateau. — Nous apprenons que la société l' « Union des Trompettes » participera, en division supérieure, au grand concours international de musique, organisé par la ville du Cateau, les dimanche 21 et lundi 22 mai prochain.

Une saisie par l'octroi. — Lundi matin, deux employés de l'octroi ont saisi deux camions chargés de fûts de bière qui ont été mis en fourrière. Le brasseur avait omis de remplir les formalité d'usage, quant aux droits exigés.

Tombé d'une voiture. — Dans la soirée de dimanche, un cocher de place, M. F..., est tombé de son siège. Dans sa chûte, il s'est blessé au front. Il n'a d'ailleurs pas été gravement atteint.

Une rixe. — Un double procès-verbal a été rédigé, dimanche matin, à charge de deux individus qui se battaient rue Decrême, et dont les exploits avaient provoqué un rassemblement d'une trentaine de personnes.

Une tentative de vol, rue Blanchemaille. — Lundi, vers trois heures du matin, un cabaretier, Pierre Vanlays, demeurant rue Blanchemaille, accompagné de sa dame et de plusieurs parents, se disposait à rentrer chez lui lorsqu'il aperçut deux individus cachés dans l'encoignure de la porte-cochère de *son voisin, M. Gaston Thery,* négociant. Il s'en approcha et vit l'un d'eux tenter d'ouvrir la porte.

Le cabaretier fit observer qu'il n'avait rien à faire là à cette heure et que, d'ailleurs, la maison était inoccupée. Il avait à peine prononcé ses paroles qu'il fut assailli. Une lutte corps à corps s'engagea.

Aux cris poussé par la dame, les deux malfaiteurs prirent la fuite.

M. Daudé, commissaire de police du 1er arrondissement, saisi d'une plainte portée par M. Vaulays, a ouvert immédiatement une enquête.

Un accident au fort Mulliez. — Un ouvrier charretier, Pierre Crombez, de Camphin-en-Pévèle, occupé chez M. D'halluin-Grenet, entrepreneur, se trouvait lundi après-midi sur un tombereau dans la cour du nouveau collège, fort Mulliez; soudain, il se produisit un choc qui lança le malheureux charretier sur le sol et une des roues lui passa sur le corps.

On s'empressa autour de l'infortuné qui se plaignait de douleurs internes. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Dans la relation d'un accident qui s'est produit rue d'Alma, on nous a fait dire que Guillaume Dupriez était employé chez Mme veuve Dumortier. On nous prie de déclarer que ce détail est inexact.

Lannoy. — *Une réunion socialiste tumultueuse.* — Nous donnons plus loin le compte-rendu d'une réunion socialiste des plus orageuses qui a eu lieu, lundi soir, à la « Maison du Peuple », à Lannoy.

Lys-lez-Lannoy. — *Une scène de sauvagerie.* — Dans la journée de dimanche, quelques clients étaient entrés dans un estaminet, et y avaient pris diverses « consommations ». Après en avoir payé le montant, ils prétendirent que le cabaretier avait réclamé une somme supérieure à celle qu'ils lui devaient, et tournèrent leur colère contre le mobilier et la vitrine, qu'ils brisèrent en partie. Plainte a été portée à la gendarmerie.

— *Une rixe.* — Une rixe a éclaté hier soir dans un estaminet entre plusieurs clients. L'un d'eux a reçu un coup de couteau au poignet. La blessure serait assez grave.

Croix. — *Un vol de bijoux.* — Deux malfaiteurs encore inconnus se sont introduits par escalade et effraction dans la nuit de dimanche à lundi, chez M. Delobelle-Lameysse, rue de la Limite. Ils ont fracturé et fouillé tous les meubles et jeté pêle-mêle les vêtements qui y étaient renfermés.

Ayant trouvé, dans une armoire, une montre en or, quatre bagues et une broche du même métal, ainsi que d'autres menus articles, ils ont emporté ces divers objets, puis ont disparu.

M. Seguin, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Communications diverses

Les membres du Club des *Méli-Mélo*, sont instamment priés de se trouver, mardi soir, à 8 heures 1/2, au local, chez M. Renard (Café Barot), pour l'assemblée générale et communications diverses.

Toute absence, non motivée, entraînera l'auteur à l'amende exigée.

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable, prendrait quelques pensionnaires, qui trouveraient chez elle des soins très dévoués, une vie de famille et une bonne cuisine du Nord. Prendre l'adresse au bureau du journal. 65901—32742

Cuisine. — Pour satisfaire au désir de nos lectrices, nous mettons à leur disposition, à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix exceptionnel de trois francs, le livre de cuisine dans lequel nous puisons, depuis deux ans, nos menus et nos recettes.

Chers lectrices, avez-vous quelqu'un à diner, êtes-vous embarrassées pour votre plat du jour, consultez *La véritable cuisine de famille*, avec trente menus maigres et gras pour chaque mois de l'année, menus appropriés aux productions de la saison avec des renvois aux pages où sont traités les plats qui les composent.

Recettes très simples, peu coûteuses et donnant quantités.

Toutes les ménagères voudront se le procurer.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** *dans le Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Un douanier insulté et attaqué par deux fraudeurs. — Coups de revolver. — Lundi après-midi, un douanier, Bertrand Lemarché, était de service à la frontière à proximité de la « Planche du Mont-à-Leux. » Deux fraudeurs, très redoutés, Ferdinand Lagaast, surnommé le Grand Faerte, et Louis Tranon, l'ayant aperçu se mirent à l'insulter puis l'un d'eux — Lagaast — sauta un ruisseau dans l'intention de faire un mauvais parti au douanier. Bientôt après, Tranon le suivit.

A cette vue l'agent sortit son revolver et en menaça ses agresseurs s'ils faisaient mine de l'approcher. Néanmoins Lagaast s'élança sur lui. Sur ce, le douanier tira un coup de revolver, la balle fit ricochet et alla se loger au côté gauche de son antagoniste qui eut une côte brisée.

L'autre fraudeur voulant venger son camarade, s'empara du douanier et le roula dans un ruisseau voisin. Le douanier tira un second coup de révolver cette fois-ci sur ce dernier et le blessa très grièvement à l'épaule gauche.

Le bureau de douane, avisé de ces faits, a envoyé immédiatement plusieurs préposés. C'est grâce à leur intervention, qui mit les deux sacripants en fuite, que Lamarche doit son salut.

Déjà, dans la nuit précédente, les mêmes individus ont jeté des briques dans le bureau du brigadier. Celui-ci en a reçu une qui l'a blessé légèrement au bras droit. Poursuivis jusqu'à la frontière, ils sont revenus à la charge une demi heure après, insultant le personnel de la douane.

Une rixe dans un estaminet. — Dimanche soir vers dix heures, une rixe a éclaté, sous un prétexte futile, à l'estaminet du « Saint-Liévin, » situé hameau du même nom, entre quelques individus : Noël Vaneste, Boquet et Lambray père et fils, qui se sont mutuellement administré force coups. Procès-verbal a été dressé à leur charge.

La fraude. — Les douaniers de poste au bureau du Touquet ont arrêté hier un journalier, Jules Journez, âgé de 45 ans, demeurant à Roubaix, porteur d'un ballot d'allumettes belges.

Un suicide. — Un journalier, Léon Dedeyne, âgé de 33 ans, s'est pendu lundi matin dans son grenier.

Dedeyne était atteint depuis plusieurs années de fièvre cérébrale. On croit que c'est sous l'influence d'une nouvelle crise, qu'il a été poussé au suicide.

TOURCOING

Les cantines scolaires. — L'installation a commencé à fonctionner hier lundi. Il a été servi environ 1200 diners, dans les différentes écoles primaires et maternelles. Les achats se font aux Halles par le chef du bureau des écoles, et sont portés à destination dans des paniers plombés sur place.

Travaux vicinaux et ruraux. — Le lundi 20 mars, il sera procédé à l'adjudication des travaux d'entretien des chemins vicinaux pendant les années 1893, 1894 et 1895. Evaluation de la dépense annuelle : 16,000 francs, y compris la somme à valoir.

Le même jour, adjudication, pour une semblable période, de l'entretien des chemins ruraux. Evaluation de la dépense annuelle : 2,100 francs.

La question suivante nous est posée : Pourquoi les travaux de terrassement et de démolition sont-ils interrompus dans la partie comprise entre la place Sébastopol et la rue Notre-Dame ? Voudrait-on retarder le plus possible le moment où le public pourra se rendre compte de l'effet désagréable que produira cette nouvelle artère grâce à un coude malencontreux?

Il ne nous serait pas possible de répondre à cette question et nous la signalons simplement à qui de droit.

Un avis aux militaires des classes 1879 et 1880. — Il est rappelé expressément aux hommes des classes 1879 et 1880 qu'ils doivent retirer leurs livrets de la gendarmerie, contre remise du récépissé qui leur a été délivré.

On peut se présenter en semaine, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et les dimanches et jours fériés, de 7 heures du matin à 2 heures de relevée.

LILLE

M. Viger, ministre de l'agriculture, a reçu lundi une délégation composée de MM. Vel-Durand, préfet du Nord, Trystram, sénateur, Pierre Legrand, Dron, Herbecq, Evrard Eliez, Guillemin, Dubois, Sirot et Trannin, députés, qui venaient l'inviter à honorer de sa présence la distribution solennelle des récompenses de la Société des Agriculteurs du Nord, qui aura lieu à Lille le dimanche 19 mars courant.

Ainsi que nous le faisions prévoir il y a quelques jours, M. le ministre de l'agriculture a accepté cette invitation et a promis de se rendre à Lille accompagné de M. *Tisserand, directeur de l'agriculture, conseiller d'Etat.*

Un monument à Desrousseaux. — M. H. Verly, se faisant l'interprète d'un grand nombre de nos concitoyens, a pris l'initiative de constituer un comité d'action en vue de l'érection d'un monument au chansonnier Desrousseaux.

Une première réunion a eu lieu lundi, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle des mariages, obligeamment mise à la disposition du comité par M. Géry Legrand, maire de Lille.

L'assemblée a décidé qu'il y avait lieu de donner à notre regretté chansonnier un témoignage durable de l'admiration de ses concitoyens en lui élevant sur une des places ou dans un jardin public de Lille un monument digne de lui; elle a décidé qu'un grand comité organisateur serait constitué, qu'on ferait appel au concours de toutes les sociétés populaires lilloises et que des listes de souscription seraient immédiatement mises en circulation, sans préjudice de tels autres moyens auquel on croirait devoir recourir pour mener à bien l'entreprise.

En attendant la formation complète du comité d'action, un bureau provisoire a été constitué. Il comprend M. H. Verly, président; M. Legougeux, vice-président; M. Paul Carpentier et M. Belière, secrétaires.

Les sous-comités seront créés à Roubaix, Tourcoing, Armentières, Seclin, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Arras et Paris.

Tout fait espérer que la souscription se fera très vite, et que le monument pourra être édifié dans un délai relativement rapproché.

Une réunion pour la constitution du bureau définitif aura lieu la semaine prochaine.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Charles Vincent, chevalier de la Légion d'honneur, chef de division honoraire de la préfecture du Nord et ancien secrétaire de la Commission historique. M. Vincent s'était retiré à Paris depuis une quinzaine d'années et avait été l'un des membres fondateurs de la *Betterave* ; mais il avait conservé bien vivace l'amour du pays de Flandre, où il comptait de nombreux amis. Il est décédé à l'âge de 75 ans. Ses obsèques ont eu lieu dimanche dernier.

LES NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Lundi, M. Ribot a déposé à la Chambre, le projet modifiant neuf circonscriptions électorales par suite du mouvement de la population.

L'arrondissement de Lille aura un député de plus.

Voici comment cet arrondissement sera subdivisé :

1re circonscription. — Cantons de Lille-Centre, Lille-Ouest et Lille-Sud-Est : 90,162 habitants.

2e circonscription. — Cantons de Lille-Sud, Lille-Sud-Ouest et Haubourdin, 103,697.

3e circonscription. — Lille-Nord, Lille-Est, Lille-Nord Est, 84,990.

4e circonscription. — Cantons d'Armentières, La Bassée, Quesnoy-sur-Deûle : 86,951 habitants.

5e circonscription. — Cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq, Seclin : 64,551 habitants.

6e circonscription. — Canton de Roubaix-Est et Lannoy : 85,983 habitants.

7e circonscription. — Roubaix-Nord et Roubaix-Ouest : 100,209 habitants.

8e circonscription. — Cantons de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Sud : 116,719 habitants.

La *Dépêche*, de Lille, émet au sujet de ces subdivisions, les réflexions suivantes :

« Comme on le remarquera, deux seules des anciennes circonscriptions sont conservées telles qu'elles étaient, celle qui est formée des cantons d'Armentières, la Bassée et Quesnoy-sur-Deûle, et celle qui comprend les deux cantons de Tourcoing. Pour toutes les autres, il existe des des modifications plus ou moins importantes. Les trois cantons notamment qui formaient la circonscription que représente à la Chambre M. Le Gavrian s'en vont chacun d'un côté.

» A Lille, la 1re circonscription, qui s'étendra de Wambrechies à Lezennes, affecte une forme singulière et embrasse des quartiers dont les intérêts ne sont guère semblables : Saint-André, Wazemmes, Saint-Sauveur. Il aurait semblé évidemment plus logique de joindre le canton ouest aux cantons nord et nord-est qui comprennent tout ce que l'on appelle vulgairement le Vieux Lille et d'unir les cantons est et sud-est qui divisent en deux parties le quartier de Saint-Sauveur.

» Mais, dans cette géographie éminemment électorale, l'administration n'a été guidée par des préoccupations qui n'ont aucun rapport avec les intérêts des agglomérations de quartiers. Ce que l'on a voulu avant tout, c'est sauvegarder la situation de M. Pierre Legrand et c'est à cette pensée que l'on a tout sacrifié. Il fallait donner à ce personnage politique une circonscription où les forces d'opposition conservatrices ou socialistes, pussent être aisément combattues même par un député qui n'avait guère agité, pendant quatre années, le souci des intérêts de ses commettants.

» Cette première division effectuée, les autres ont été réalisées avec le désir évident d'accorder aux camarades les plus grandes chances de succès. Evidemment, Lille-Ouest, Lille Sud-Ouest et Haubourdin offraient, surtout par la partie suburbaine des deux cantons de Lille, des liens tout naturels. Il en était de même pour Lille-Centre, Lille-Sud-Est et Lille-Sud, qui constituent un groupe compact d'intérêts similaires. Pas du tout, on a amalgamé ces cantons dans l'ordre inverse pour dorer agréablement les mixtures libérales, opportunistes et socialistes.

» Il reste maintenant à savoir si ces précautions ne se retourneront pas précisément contre ceux qui les ont prises et si, avec le courant irrésistible qui entraîne en ce moment l'opinion publique, le corps électoral ne fera pas bonne justice de ces petites combinaisons élucubrées depuis de longs mois dans le silence des cabinets officiels.

» Quant à nos amis, ils ont actuellement autre chose à faire que de se livrer à des regrets stériles sur ce qui aurait dû être fait et sur ce qui n'a pas été fait. Vraisemblablement, pour ne pas dire certainement, le projet ministériel sera voté par la Chambre; il représente donc la réalité de demain. Eh bien, il faut prendre cette réalité comme elle est et en tirer le meilleur parti, c'est-à-dire organiser les comités, préparer les voies et moyens, choisir même les candidats, en un mot aller de l'avant pour la France et pour la liberté.

» HENRI LANGLAIS. »

Excursion en Italie, à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII. — Départ le 11 avril 1893.

L'itinéraire de ce voyage est le suivant : Bruxelles, Luxembourg, Bâle, la Suisse, le St-Gothard, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Rome, Naples, Capri, Sorrente, la Grotte d'Azur, Pompéi (facultativement le Vesuve), le Monte-Cassino, Rome (audience pontificale le 22 avril), Pise, Gênes, Turin, Paris, Bruxelles. — Durée : 3 semaines. — Prix : 1re classe, 620 francs ; 2e classe, 535 francs.

Moyennant le versement des sommes ci-dessus, les voyageurs auront droit au transport sur tout le parcours de l'itinéraire, au logement dans de bons hôtels, à la nourriture, aux omnibus, aux voitures, guides et interprètes, qui seront mis partout à leur disposition.

Ils n'auront à payer nulle part d'entrée pour visiter les musées, les monuments et curiosités, pas plus que de pourboires aux cochers, portiers et domestiques d'hôtels.

Les demandes seront inscrites par ordre de date de leur réception et les premières arrivées ont des chances d'obtenir les meilleures chambres dans les hôtels.

Les prospectus se délivrent gratuitement, à Roubaix chez M. Henri Messelin, rue Dammartin, 75, et à Bruxelles chez M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, Boulevard Anspach, 109.

NOUVELLES MILITAIRES

Les 28 jours. — En application de la nouvelle loi sur le service militaire votée l'an dernier par le Parlement et qui porte à dix ans le service à accomplir dans la réserve, la direction de l'infanterie a reçu l'ordre de préparer un nouvel appel pour une *troisième* de vingt-huit jours, que devront accomplir dorénavant tous les hommes pris par la conscription.

La première classe appelée à satisfaire ce supplément de service, pendant l'année 1893, sera donc, si nos calculs sont exacts, la classe 1881, qui a fait sa deuxième période d'instruction en 1891, et qui, régulièrement, n'était plus tenue qu'à une période de treize jours.

Les affiches de convocation seront apposées dès que le travail d'appel sera terminé.